



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS JEUNES – Mise à jour
3. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- α soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- α soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 17 JANVIER 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 12 JANVIER 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 24 JANVIER 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 19 JANVIER 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 31 JANVIER 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 26 JANVIER 2025** y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Jean Marie HUYS.



COMPETITIONS JEUNES



MISE à JOUR des RENCONTRES INVERSEES au 31 DECEMBRE 2024

(certaines rencontres sont déjà mises à jour)

Les clubs suivants, ayant 2 équipes en alternance, doivent confirmer l'horaire pour le 31 janvier 2025 au plus tard afin de mettre les calendriers à jour : SC SAINT NICOLAS et US SAINT POL (U18 D1), AAE AIX (U18 D3 B), USSM LOOS (U17 D2 B), US NOYELLES sous LENS (U15 D3 C), SCPP WINGLES (b) (U15 D5 C).

Les rencontres suivantes ont été inversées lors du match « aller » suite à l'indisponibilité du terrain :

U18 D1 :

US SAINT POL / US COURCELLES (Journée 1)

Retour à SAINT POL le 31 mai 2025 (Journée 14) – Horaire à confirmer par SAINT POL

U18 D4 B :

CS HABARCQ / AAE AIX (b) (Journée 1)

Retour à HABARCQ le 31 mai 2025 (Journée 14) à 14 heures 30

U15 D3 A :

US CROISILLES / OC COJEUL (Journée 1)

Retour à CROISILLES le 1^{er} juin 2025 (Journée 14) à 10 heures

U15 D3 C :

US NOYELLES sous LENS/ USO LENS (Journée 4)

Retour à NOYELLES sous LENS le 27 avril 2025 (Journée 10) – Horaire à confirmer par NOYELLES sous LENS

Les rencontres suivantes sont inversées ou à inverser suite à un FORFAIT lors du match « aller » :

Rappel de l'Article 3 de l'Annexe 8 :

Les frais d'arbitrage sont à la charge du club ayant déclaré FORFAIT lors du premier match devant opposer les 2 formations.

U18 D1 :

OS AIRE / SC SAINT NICOLAS (Journée 10)

Retour à SAINT NICOLAS le 26 avril 2025 – Horaire à confirmer par SAINT NICOLAS

U18 D3 B :

OF ARRAS / AAE AIX (Journée 8)

Retour à AIX le 27 mars 2025 – Horaire à confirmer par AIX

U17 D2 B :

US BOUBERS / O. BURBURE (Journée 8)

Retour à BURBURE le 22 mars 2025

Esp. CALONNE LIEVIN / RC LABOURSE (Journée 11)

Retour à LABOURSE le 3 mai 2025

ES HAILLICOURT / USSM LOOS (Journée 11)

Retour à LOOS le 3 mai 2025 – Horaire à confirmer par LOOS

U15 D5 C :

AS AUCHY/ SCPP WINGLES (Journée 14)

Retour à WINGLES le 31 mai 2025 – Horaire à confirmer par WINGLES

U15 à 8 A :

O. BURBURE / DR LAMBRES (Journée 14)

Retour à LAMBRES le 31 mai 2025 à 15 heures

U15 à 8 C :

OS ANNEQUIN/ R. ESTREE BLANCHE (Journée 14)

Retour à ESTREE BLANCHE le 1^{er} juin 2025

FC VERQUIGNEUL/ COS MARLES (b) (Journée 14)

Retour à MARLES le 1^{er} juin 2025 à 9 heures

Pascal WATEL
Marc TINCHON



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



11 janvier 2025	US BEUVRY ES HAINES AJ ARTOIS US ANNEZIN	Séniors Féminines U6 U8/U9 – U13 Vétérans
12 janvier 2025	US BEUVRY FC BOUVIGNY	U11 F – U13 F U12/U13
18 janvier 2025	AS LENS US BEUVRY US ANNEZIN AJ ARTOIS	U6/U7 U18 U10/U11 U10/U11
19 janvier 2025	AS LENS US BEUVRY US ANNEZIN FC BOUVIGNY	U8/U9 U13 U12/U13 U10/U11
25 janvier 2025	US BEUVRY	U16F
26 janvier 2025	AS LENS	U10/U11
2 février 2025	AS LENS	U12/U13